



DEMANDE DE SUBVENTION - Année 2021

(Téléchargeable sur www.ville-chateaugiron.fr)

Cocher la case correspondant à votre situation :

- Première demande
- Renouvellement d'une demande

I – LE PROJET / DEMANDE DE SUBVENTION

Motifs de la demande (merci de préciser la raison de votre demande) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

N'hésitez pas à demander un rendez-vous pour présenter votre projet.

Type de subvention :

- Aide au fonctionnement
- Aide exceptionnelle

Montant demandé pour 2021 :

Si ce n'est pas votre première demande, merci d'indiquer le montant des subventions attribuées les années précédentes :

Année	2017	2018	2019	2020
Montant				

II- BUDGET ET SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

Avez-vous des **salariés** ou des **intervenants réguliers** ? : (Nom des personnes, fonction, temps de travail et montant des dépenses de personnel)

.....

.....

.....

Subvention(s) extérieure(s) 2020 (montant et nom de l'organisme) :

.....

.....

.....

Merci fournir le rapport moral et financier de la dernière assemblée générale.

Si vous ne disposez pas de ces documents comptables au moment de votre demande, veuillez-nous le transmettre ultérieurement.

**Coller ici ou Joindre
Impérativement
Un relevé d'identité bancaire ou postal de l'association**

→ PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

- o Compte de résultat de l'année 2020,
- o Budget prévisionnel 2021,
- o Dernier solde de trésorerie (état des comptes),
- o Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale (rapport d'activités et financier)
- o Attestation d'assurance- responsabilité civile
- o Eventuellement, courrier et/ou toute pièce justifiant le(s) projet(s) de l'association.

Si nouvelle association

- o Les statuts initiaux de l'association
- o La copie du récépissé du Journal Officiel,

Si modifications

- o Déclaration de changement des statuts

POUR ETRE PRISE EN COMPTE, VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION DOIT IMPERATIVEMENT NOUS PARVENIR AVANT LE 9 NOVEMBRE 2020.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RECU HORS DELAI NE POURRA ETRE INSTRUIT

Merci de remettre le dossier à l'adresse suivante : Mairie de Châteaugiron, service population, Le Château, 35410 Châteaugiron ou par mail : service.population@ville-chateaugiron.fr

Je soussigné, Mme, M., Président(e) de l'association, **certifie sur l'honneur** l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande et avoir présenté l'intégralité des documents comptables.

Fait à Le

Signature du / de la Président(e) :